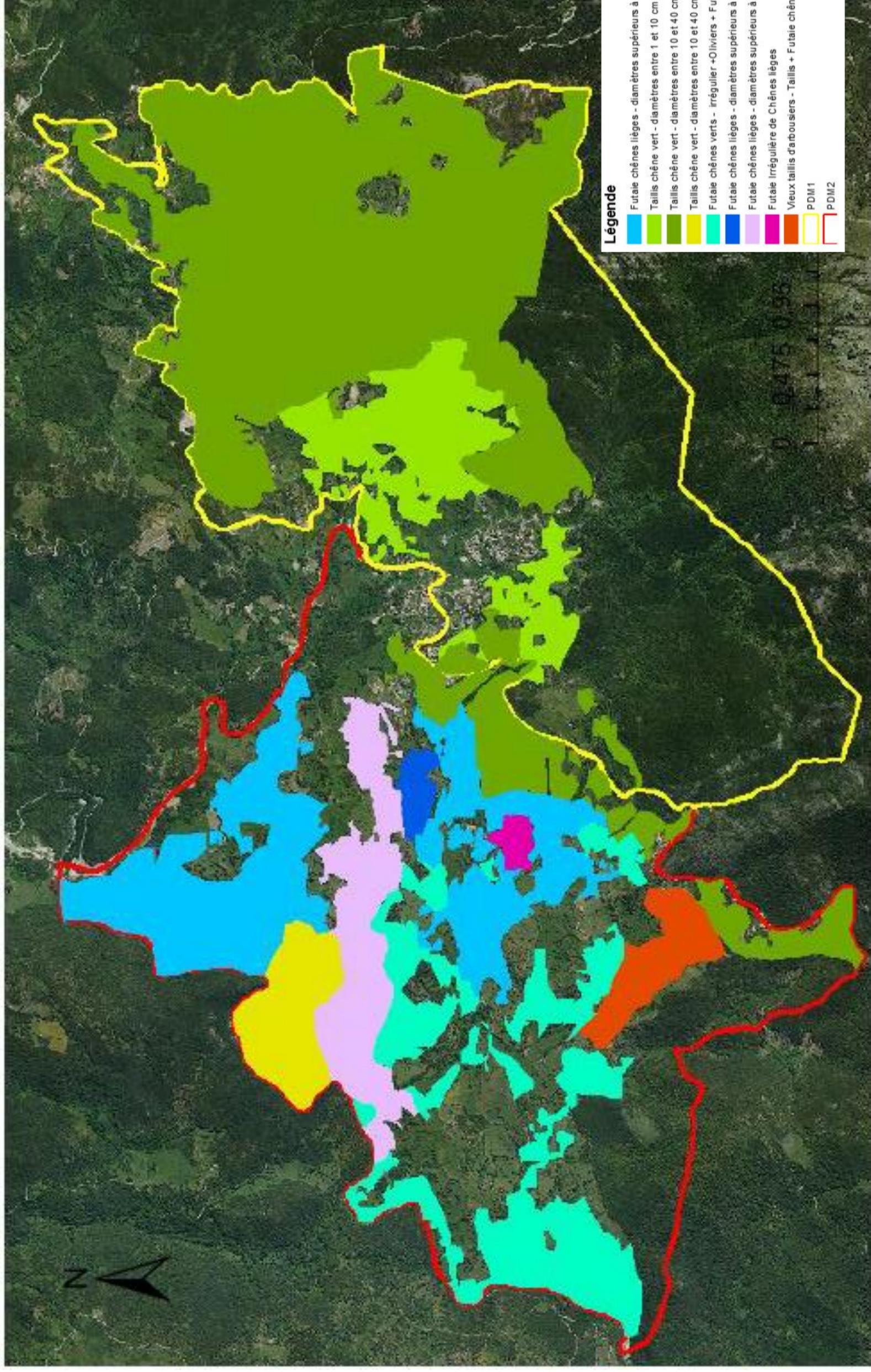


# **Guide des mesures de prise en compte de la biodiversité sur le territoire du Plan de Développement de Massif du Taravo**





# Sylvofaciès établis sur le Plan de Développement de Massif du Taravo





# Méthodologie

Chaque fiche actions correspond à un sylvo-faciès.

Chaque sylvo-faciès correspond à une couleur sur la carte, également utilisée pour le titre de chaque fiche.

Méthode :

1. Positionner les parcelles forestières sur la carte (avec l'aide d'un technicien si nécessaire)
2. Déterminer le sylvo-faciès grâce à la légende
3. Repérer la couleur correspondant au sylvo-faciès
4. Se reporter à la fiche correspondant au sylvo-faciès (couleur identique à la carte)

## Cas particuliers

Certains sylvo-faciès peuvent être composés de plusieurs zones.

Méthode :

1. Bien positionner les parcelles forestières sur la carte, sur le sylvo-faciès correspondant
2. Repérer dans quelle zone du sylvo-faciès elles se situent
3. Trouver la fiche correspondante au sylvo-faciès
4. Bien faire attention lorsqu'il existe des indications pour une zone précise du sylvo-faciès.
5. Exemple :

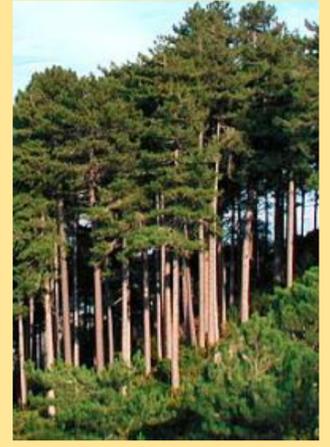
		Zone A	Zone B	Zone C et D	Zone E	Zone F
<b>Facteur B</b> <b>Strates verticales de</b> <b>végétation</b>	<b>1. Conserver les strates de</b> <b>végétation déjà existantes</b>	<b>1. Conserver les strates</b> herbacée + semi- lignuse, feuillages bas et intermédiaire occupées par les arbousiers et le taillis de chêne vert, de sorte que chacune des strates occupe au moins 10 % de la surface observée.	<b>1. Conserver les</b> strates herbacée+semi- lignuse et feuillage intermédiaire occupées par les chênes verts et les arbousiers sur au moins 10 % de la surface observée.	<b>1. Conserver</b> la strate herbacée+semi- lignuse G7occupée par les chênes verts, les arbousiers et les oliviers sur au moins 10 % de la surface observée.	<b>1. Conserver la</b> strate feuillage intermédiaire occupée par les chênes verts et les arbousiers sur au moins 10% de la surface observée.	<b>1. Conserver la</b> strate feuillage haut occupée par les chênes liège (sur au moins 10% de la surface observée).
		<b>2. Conserver la strate</b> feuillage intermédiaire occupée par les chênes lièges sur au moins 10 % de la surface observée.	<b>2. Conserver la</b> strate feuillage haut occupée par les chênes lièges, de sorte qu'elle couvre 10 % de la surface observée.	<b>2. Faire</b> évoluer une partie de cette strate de sorte qu'elle atteigne la strate feuillage bas sur au moins 10 % de la surface observée.	<b>2. Faire évoluer</b> une partie de cette strate de sorte qu'elle atteigne la strate feuillage haut sur au moins 10% de la surface observée.	<b>2. Faire évoluer</b> une partie de la strate herbacée+semi- lignuse vers la strate feuillage bas sur au moins 10% de la surface observée.
		<b>3. Faire évoluer</b>	<b>3. Prévoir de</b>	<b>3. Créer une</b>		

*Remarque : Lorsqu'il n'existe pas de précision de zone (A, B, C....), les indications et les actions sont valables pour l'ensemble du sylvo-faciès*



Liste des essences autochtones admises : cormier et sorbier (=sorbus), arbousier, aulne, châtaignier, chêne, filaria (à larges feuilles), frêne, hêtre, merisier et cerisier, micocoulier, olivier, noyer, pin, poirier, tilleul.

**Facteur A**  
Diversité des essences



**Strate herbacée et semi-ligneuse** : entre 5 et 80 cm de haut

**Feuillage bas** : entre 80 cm et 5 m

**Feuillage intermédiaire** : entre 5 et 15 m

**Feuillage haut** : supérieur à 15 m

**Facteur B**  
Strates verticales de végétation



**Facteurs C et D**  
Gros bois morts au sol et sur pied



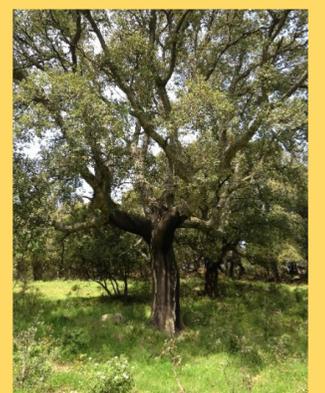
**Facteur E**  
Très gros bois vivants



**Facteur F**  
Arbres à microhabitats

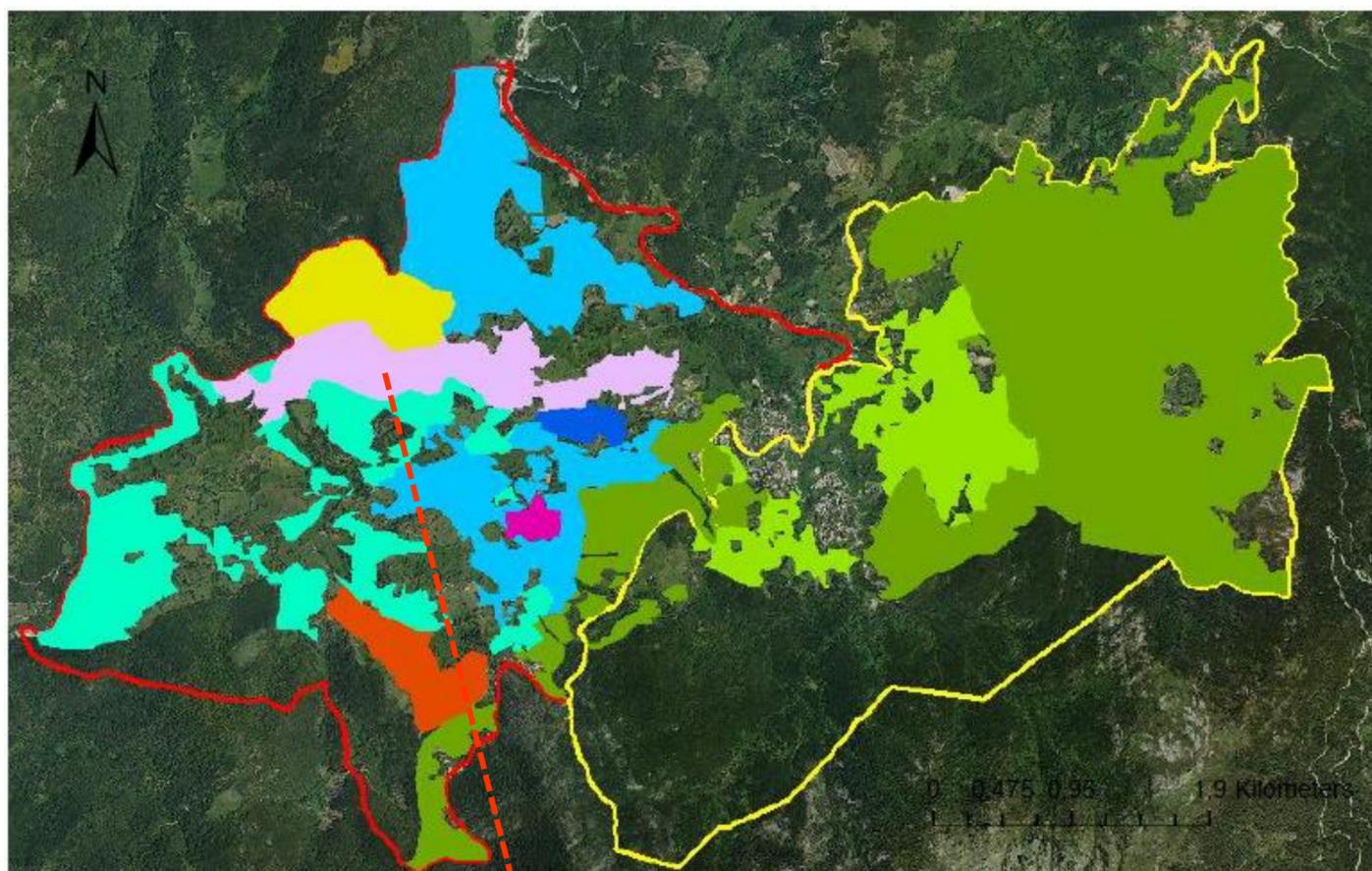


**Facteur G**  
Milieux ouverts





**Sylvofaciès : Taillis de chêne vert – diamètres entre 10 et 40 cm + Chênes lièges diamètres supérieurs à 40 cm**



**Sylvofaciès : Futaie de chênes lièges – diamètres supérieurs à 40 cm + Taillis de chênes verts – diamètres compris entre 1 et 40 cm**

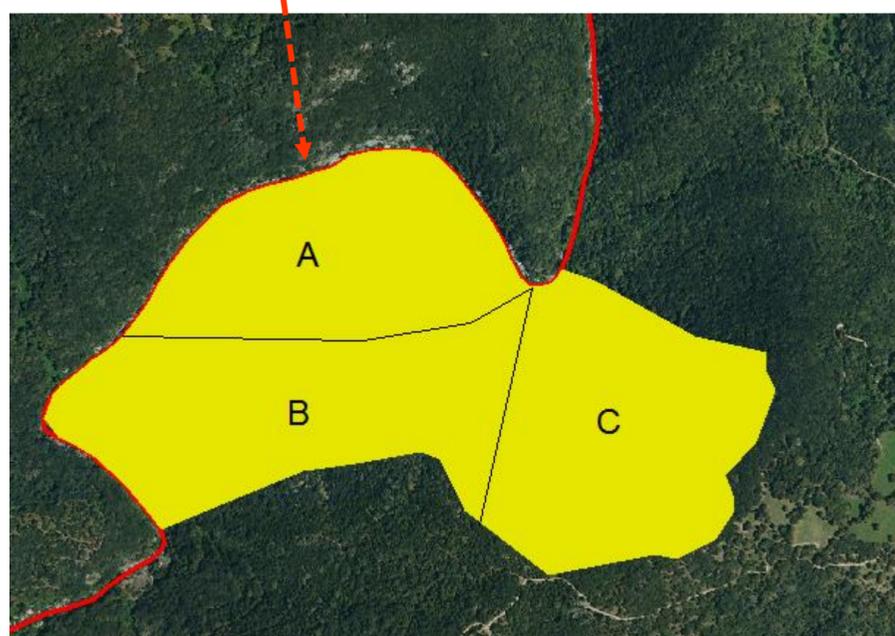
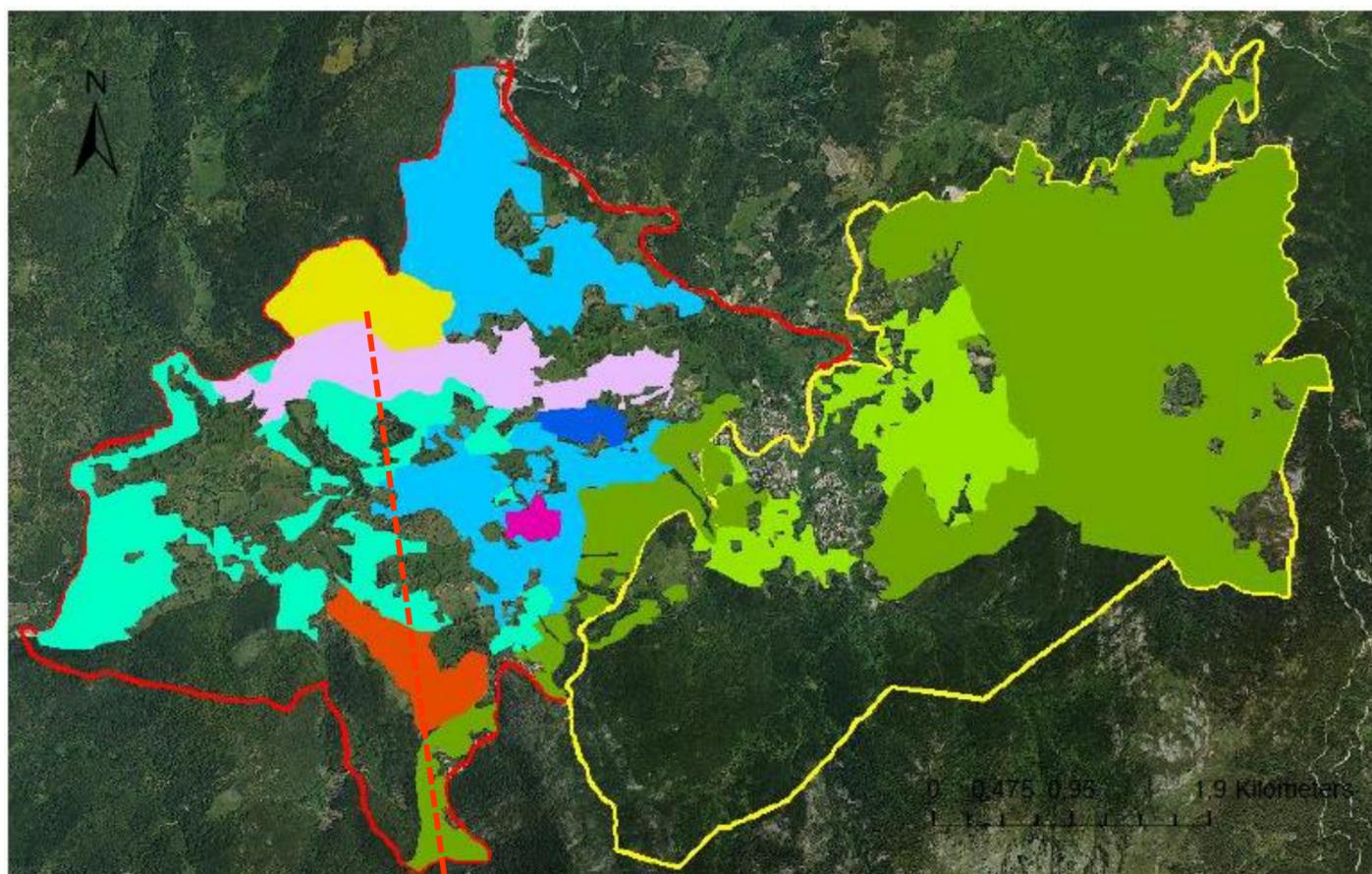
	Actions en faveur de la biodiversité	Actions complémentaires				
<b>Facteur A Diversité des essences</b>	<p>1 . Favoriser le maintien des espèces d'arbres déjà présentes: chêne liège, chêne vert, arbousier et olivier (oléastre)</p> <p>2. Si une nouvelle espèce d'arbre apparaît : ne pas la couper dans le cas où cela ne représente aucune gêne, ni perte économique importante.</p>					
<b>Facteur B Strates verticales de végétation</b>	1. Conserver les strates de végétation déjà existantes	<b>Zone A</b>	<b>Zone B</b>	<b>Zone C et D</b>	<b>Zone E</b>	<b>Zone F</b>
		1. Conserver les strates herbacée + semi-ligneuse, feuillages bas et intermédiaire occupées par les arbousiers et le taillis de chêne vert, de sorte que chacune des strates occupe au moins 10 % de la surface observée.	1. Conserver les strates herbacée+semi-ligneuse et feuillage intermédiaire occupées par les chênes verts et les arbousiers sur au moins 10 % de la surface observée.	1. Conserver la strate herbacée+semi-ligneuse occupée par les chênes verts, les arbousiers et les oliviers sur au moins 10 % de la surface observée.	1. Conserver la strate feuillage intermédiaire occupée par les chênes verts et les arbousiers sur au moins 10% de la surface observée.	1. Conserver la strate feuillage haut occupée par les chênes lièges (sur au moins 10% de la surface observée).
	2. Permettre le développement de nouvelles strates de végétation	2. Conserver la strate feuillage intermédiaire occupée par les chênes lièges sur au moins 10 % de la surface observée.	2. Conserver la strate feuillage haut occupée par les chênes lièges, de sorte qu'elle couvre 10 % de la surface observée.	2. Faire évoluer une partie de cette strate de sorte qu'elle atteigne la strate feuillage bas sur au moins 10 % de la surface observée.	2. Faire évoluer une partie de cette strate de sorte qu'elle atteigne la strate feuillage haut sur au moins 10% de la surface observée.	2. Faire évoluer une partie de la strate herbacée+semi-ligneuse vers la strate feuillage bas sur au moins 10% de la surface observée.
		3. Faire évoluer une partie des chênes lièges de la strate feuillage intermédiaire vers la strate feuillage haut, de sorte qu'ils recouvrent au moins 5 % de la surface observée.	3. Faire évoluer une partie de la strate herbacée+semi-ligneuse occupée par les chênes verts et les arbousiers, vers la strate feuillage bas, de sorte qu'elle occupe au moins 10 % de la surface observée.	3. Prévoir de faire évoluer la strate feuillage bas lorsqu'elle sera atteinte par le peuplement, de sorte qu'elle occupe au moins 10% de la surface observée.	3. Créer une ouverture du milieu, par coupe rase ou travaux d'éclaircie sur au moins 10% de la surface observée, de sorte de voir apparaître la strate herbacée+semi-ligneuse.	3. Prévoir dans le temps de faire évoluer cette strate vers la strate feuillage haut, sur au moins 10% de la surface observée.
	4. Faire évoluer une partie des chênes verts de la strate feuillage intermédiaire vers la strate feuillage haut, de sorte qu'ils recouvrent au moins 5 % de la surface observée.		4. Conserver la strate feuillage haut occupée par le chêne liège. Viser à la maintenir sur au moins 10% de la surface observée.	4. Prévoir de faire évoluer cette strate vers la strate feuillage bas, de sorte qu'elle occupe au moins 10% de la surface observée.		
<b>Facteurs C et D Gros bois morts au sol et sur pied</b>	Maintenir au moins un gros bois morts au sol et un gros bois mort sur pied quand ils existent par hectare de forêt.	<b>Zones A , B et F: gros bois morts absents</b>	<b>Zones C, D et E</b>			
	<b>Idéal : 3 gros bois morts au sol et 3 gros bois morts sur pied par hectare de forêt.</b>	<p>1. Maintien des petits bois morts au sol</p> <p>2. Conserver au moins 1 gros bois mort sur pied par hectare de forêt (diamètre du tronc supérieur à 30 cm) . <u>Idéal : au moins 3 gros bois morts sur pied par hectare de forêt.</u></p> <p>3. Conserver au moins 1 gros bois mort au sol par hectare de forêt (diamètre du tronc supérieur à 30 cm). <u>Idéal : au moins 3 gros bois morts au sol par hectare de forêt.</u></p>	Augmenter le nombre de très gros bois morts au sol et sur pied : au minimum 3 arbres par hectare de forêt.			
<b>Facteur E Très gros bois vivants</b>	Maintien des très gros bois vivants existants (au moins 5 arbres par hectare de forêt)	<b>Zone E</b> Favoriser le vieillissement d'au minimum un arbre par hectare de forêt : diamètre du tronc d'au moins 30 cm. Idéal : obtenir 5 arbres par hectare dont le diamètre du tronc est supérieur à 30 cm				
<b>Facteur F Arbres à microhabitats</b>	Maintenir au moins un arbre porteur de microhabitat(s) par hectare, au mieux 6 arbres par hectare					
<b>Facteur G Milieux ouverts</b>	1. Maintenir les trouées, clairières et lisières existantes au sein des peuplements	<b>A noter</b>				
	2. Créer des ouvertures de milieux en réalisant des travaux d'éclaircies, des petites coupes rases	Idéal de la superficie du milieu ouvert : 1 à 5% de la surface observée. (Bonnes conditions si la surface est inférieure à 1% ou supérieure à 5%.)				

Sylvofaciès : Taillis de chênes verts – diamètres compris entre 10 et 40 cm

	Actions en faveur de la biodiversité	Actions particulières
<b>Facteur A</b> <b>Diversité des essences</b>	1. Favoriser le maintien des espèces d'arbres déjà présentes : chêne vert, arbousier, et châtaignier.	
	2. Si une nouvelle espèce d'arbre apparaît : ne pas la couper, dans le cas où elle ne représente pas de gêne ni de perte économique.	
<b>Facteur B</b> <b>Strates verticales de végétation</b>	1. Conserver les strates de végétation existantes, et largement dominantes sur la zone : les strates feuillage intermédiaire et feuillage haut (sur au moins 10% de la surface observée).	
	2. Permettre le développement de nouvelles strates de végétation.	
	3. Créer une ouverture du milieu, par petite coupe rase ou travaux d'éclaircie, sur au moins 20% de la surface observée, de sorte de voir apparaître la strate herbacée+semi-ligneuse.	
	4. Prévoir de faire évoluer au moins la moitié de cette strate en strate feuillage bas, afin que la nouvelle strate occupe au moins 10% de la surface observée.	
<b>Facteurs C et D</b> <b>Gros bois morts au sol et sur pied</b>	Maintenir au moins un gros bois mort au sol et un gros bois mort sur pied quand ils existent par hectare de forêt.	
	<b>Idéal</b> : au moins 3 gros bois morts au sol et au moins 3 gros bois morts sur pied par hectare de forêt.	
<b>Facteur E</b> <b>Très gros bois vivants</b>	Maintien les très gros bois vivants (diamètres des troncs supérieurs à 30 cm) : au moins 1 arbre par hectare de forêt.	En cas d'exploitation du taillis de chêne vert, ne pas couper 5 arbres de plus de 30 cm de diamètre (par hectare), en bordure de parcelle par exemple, de sorte à ne pas gêner l'exploitation. (ou au minimum 1 arbre par hectare, en cas de forte contrainte).
	<b>Idéal</b> : au moins 5 très gros bois vivants par hectare de forêt	De la même manière, on peut également choisir de les répartir au hasard sur la parcelle forestière.
<b>Facteur F</b> <b>Arbres à microhabitats</b>	Maintenir au moins un arbre porteur de microhabitat(s) par hectare, au mieux 6 arbres par hectare.	En cas d'exploitation du taillis de chêne vert, ne pas couper les arbres porteurs de microhabitat(s), maintenir au moins 1 arbre par hectare de forêt.
<b>Facteur G</b> <b>Milieus ouverts</b>	Créer des ouvertures de milieux en réalisant des travaux d'éclaircies, des petites coupes rases.	<b>Idéal</b> de la superficie du milieu ouvert : 1 à 5% de la surface observée. (Bonnes conditions si la surface est inférieure à 1% ou supérieur à 5%.)



**Sylvofaciès : Taillis de chêne vert – diamètres entre 10 et 40 cm + Chênes lièges diamètres supérieurs à 40 cm**



**Sylvofaciès : Taillis de chêne vert – diamètres entre 10 et 40 cm + Chênes lièges diamètres supérieurs à 40 cm**

	Actions en faveur de la biodiversité	Actions complémentaires		
<b>Facteur A</b> <b>Diversité des essences</b>	1. Favoriser le maintien des espèces d'arbres déjà présentes : chêne liège, chêne vert, arbousier, olivier (oléastre).			
	2. Si une nouvelle espèce d'arbre apparaît : ne pas la couper dans le cas où elle ne représente aucune gêne, ni de perte économique.			
<b>Facteur B</b> <b>Strates verticales de végétation</b>	1. Conserver les strates de végétation déjà existantes, chacune devra occuper au moins 10% de la surface observée.	<b>Zone A</b>	<b>Zone B</b>	<b>Zone C</b>
		1. Conserver la strate herbacée+semi-ligneuse sur au moins 20% de la surface observée.		1. Créer une ouverture de milieu, par petite coupe rase, ou par travaux d'éclaircie à l'intérieur du peuplement sur au moins 20% de la surface observée, de sorte de faire apparaître la strate herbacée+semi-ligneuse.
	2. Permettre le développement de nouvelles strates de végétation.	2. Convertir la moitié de la strate herbacée+semi-ligneuse en strate feuillage bas, de sorte qu'elle occupe au moins 10% de la surface observée.		2. Prévoir de convertir la moitié de cette nouvelle strate, en strate feuillage bas, de sorte qu'elle occupe au moins 10% de la surface observée.
		3. Convertir une partie de la strate feuillage intermédiaire en strate feuillage haut, de sorte que celle-ci occupe au moins 10% de la surface observée.		
<b>Facteur C et D</b> <b>Gros bois morts au sol et sur pied</b>	Maintenir au moins un gros bois mort au sol et un gros bois mort sur pied quand ils existent par hectare de forêt.			
	<b>Idéal</b> : au moins 3 gros bois morts au sol et au moins 3 gros bois morts sur pied par hectare de forêt.			
<b>Facteur E</b> <b>Très gros bois vivants</b>	Maintien les très gros bois vivants (diamètres des troncs supérieurs à 30 cm) : au moins 1 arbre par hectare de forêt.	En cas d'exploitation du taillis de chêne vert, ne pas couper 5 arbres de plus de 30 cm de diamètre (par hectare), en bordure de parcelle par exemple, de sorte à ne pas gêner l'exploitation. (ou au minimum 1 arbre par hectare, en cas de forte contrainte)		
	<b>Idéal</b> : au moins 5 très gros bois vivants par hectare de forêt	De la même manière, on peut également choisir de les répartir au hasard sur la parcelle forestière.		
<b>Facteur F</b> <b>Arbres à microhabitats</b>	Maintenir au moins un arbre porteur de microhabitat(s) par hectare, au mieux 6 arbres par hectare.	En cas d'exploitation du taillis de chêne vert, ne pas couper les arbres porteurs de microhabitat(s), maintenir au moins 1 arbre par hectare.		
<b>Facteur G</b> <b>Milieus ouverts</b>	1. Maintenir les trouées, clairières et lisières existantes au sein des peuplements.			
	2. Créer des ouvertures de milieux en réalisant des travaux d'éclaircies, des petites coupes rases	Idéal de la superficie du milieu ouvert : 1 à 5% de la surface observée. (Bonnes conditions si la surface est inférieure à 1% ou supérieure à 5%.)		

**Sylvofaciès : Taillis d'arbousiers anciens + Futaie + Taillis de chênes verts – diamètres compris entre 10 et 40 cm + Futaie chênes lièges diamètres supérieurs à 40 cm**

	<b>Actions en faveur de la biodiversité</b>	<b>Actions particulières</b>
<b>Facteur A</b> <b>Diversité des essences</b>	1. Favoriser le maintien des essences déjà présentes : arbousier, chêne vert, chêne liège.	
	2. Si une nouvelle espèce d'arbre apparaît : ne pas la couper dans le cas où cela ne représente aucune gêne, ni perte économique.	
<b>Facteur B</b> <b>Strates verticales de végétation</b>	1. Conserver les strates de végétation déjà existantes	
	2. Permettre le développement de nouvelles strates de végétation.	
	3. Créer une ouverture du milieu, par petite coupe rase ou travaux d'éclaircie, sur au moins 20% de la surface observée, de sorte de voir apparaître la strate herbacée+semi-ligneuse.	
	4. Prévoir de faire évoluer au moins la moitié de cette strate en strate feuillage bas, afin que la nouvelle strate occupe au moins 10% de la surface observée.	
<b>Facteurs C et D</b> <b>Gros bois morts au sol et sur pied</b>	Maintenir au moins un gros bois mort au sol et un gros bois mort sur pied quand ils existent par hectare de forêt.	
	<b>Idéal</b> : au moins 3 gros bois morts au sol et au moins 3 gros bois morts sur pied par hectare de forêt.	
<b>Facteur E</b> <b>Très gros bois vivants</b>	Maintenir les très gros bois vivants (diamètres des troncs supérieurs à 30 cm) : au moins 1 arbre par hectare de forêt.	En cas d'exploitation du taillis de chêne vert, ne pas couper 5 arbres de plus de 30 cm de diamètre (par hectare), en bordure de parcelle par exemple, de sorte à ne pas gêner l'exploitation. (ou au minimum 1 arbre par hectare, en cas de forte contrainte).
	<b>Idéal</b> : au moins 5 très gros bois vivants par hectare de forêt	De la même manière, on peut également choisir de les répartir au hasard sur la parcelle forestière.
<b>Facteur F</b> <b>Arbres à microhabitats</b>	Maintenir au moins un arbre porteur de microhabitat(s) par hectare, au mieux 6 arbres par hectare.	En cas de travaux sylvicoles, ne pas couper les arbres porteurs de microhabitat(s), maintenir au moins 1 arbre par hectare de forêt.
<b>Facteur G</b> <b>Milieus ouverts</b>	Créer des ouvertures de milieu en réalisant des travaux d'éclaircies, des petites coupes rases.	<b>Idéal</b> de la superficie du milieu ouvert : 1 à 5% de la surface observée. (Bonnes conditions si la surface est inférieure à 1% ou supérieur à 5%.)



**Sylvofaciès : Futaie de chêne liège – diamètres supérieurs à 40 cm + Taillis et Futaie de chêne vert – irréguliers – Futaie d’oliviers – diamètres compris entre 10 et 40 cm**

	<b>Actions en faveur de la biodiversité</b>	<b>Actions particulières</b>
<b>Facteur A</b> <b>Diversité des essences</b>	1. Favoriser le maintien des espèces d'arbres déjà présentes : chêne liège, chêne vert, arbousier, filaire	
	2. Si une nouvelle espèce d'arbre apparaît : ne pas la couper dans la mesure où elle ne représente ni gêne, ni perte économique.	
<b>Facteur B</b> <b>Strates verticales de végétation</b>	1. Conserver les strates de végétation déjà existantes.	
	2. Permettre le développement de nouvelles strates de végétation.	
	3. Créer une ouverture du milieu, par petite coupe rase, ou éclaircie au milieu du peuplement, sur au moins 20% de la surface observée, de sorte de voir apparaître la strate herbacée + semi-ligneuse.	
	4. Prévoir de faire évoluer au moins la moitié de cette strate en strate feuillage bas, afin que la nouvelle strate occupe au moins 10% de la surface observée.	
<b>Facteurs C et D</b> <b>Gros bois morts au sol et sur pied</b>	Maintenir au moins un gros bois mort au sol et un gros bois mort sur pied quand ils existent par hectare de forêt.	
	<b>Idéal</b> : au moins 3 gros bois morts au sol et au moins 3 gros bois morts sur pied par hectare de forêt.	
<b>Facteur E</b> <b>Très gros bois vivants</b>	Maintenir les très gros bois vivants (diamètres des troncs supérieurs à 30 cm) : au moins 1 arbre par hectare de forêt.	En cas d'exploitation du taillis de chêne vert, ne pas couper 5 arbres de plus de 30 cm de diamètre (par hectare), en bordure de parcelle par exemple, de sorte à ne pas gêner l'exploitation. (ou au minimum 1 arbre par hectare, en cas de forte contrainte).
	<b>Idéal</b> : au moins 5 très gros bois vivants par hectare de forêt	De la même manière, on peut également choisir de les répartir au hasard sur la parcelle forestière.
<b>Facteur F</b> <b>Arbres à microhabitats</b>	Maintenir au moins un arbre porteur de microhabitat(s) par hectare, au mieux 6 arbres par hectare.	En cas de travaux sylvicoles, ne pas couper les arbres porteurs de microhabitat(s), maintenir au moins 1 arbre par hectare de forêt.
<b>Facteur G</b> <b>Milieus ouverts</b>	1. Maintenir les milieux ouverts existants.	Idéal de la superficie du milieu ouvert : 1 à 5% de la surface observée. (Bonnes conditions si la surface est inférieure à 1% ou supérieur à 5%.)
	2. Créer des ouvertures de milieux en réalisant des travaux d'éclaircies, des petites coupes rases dans les peuplements fermés.	

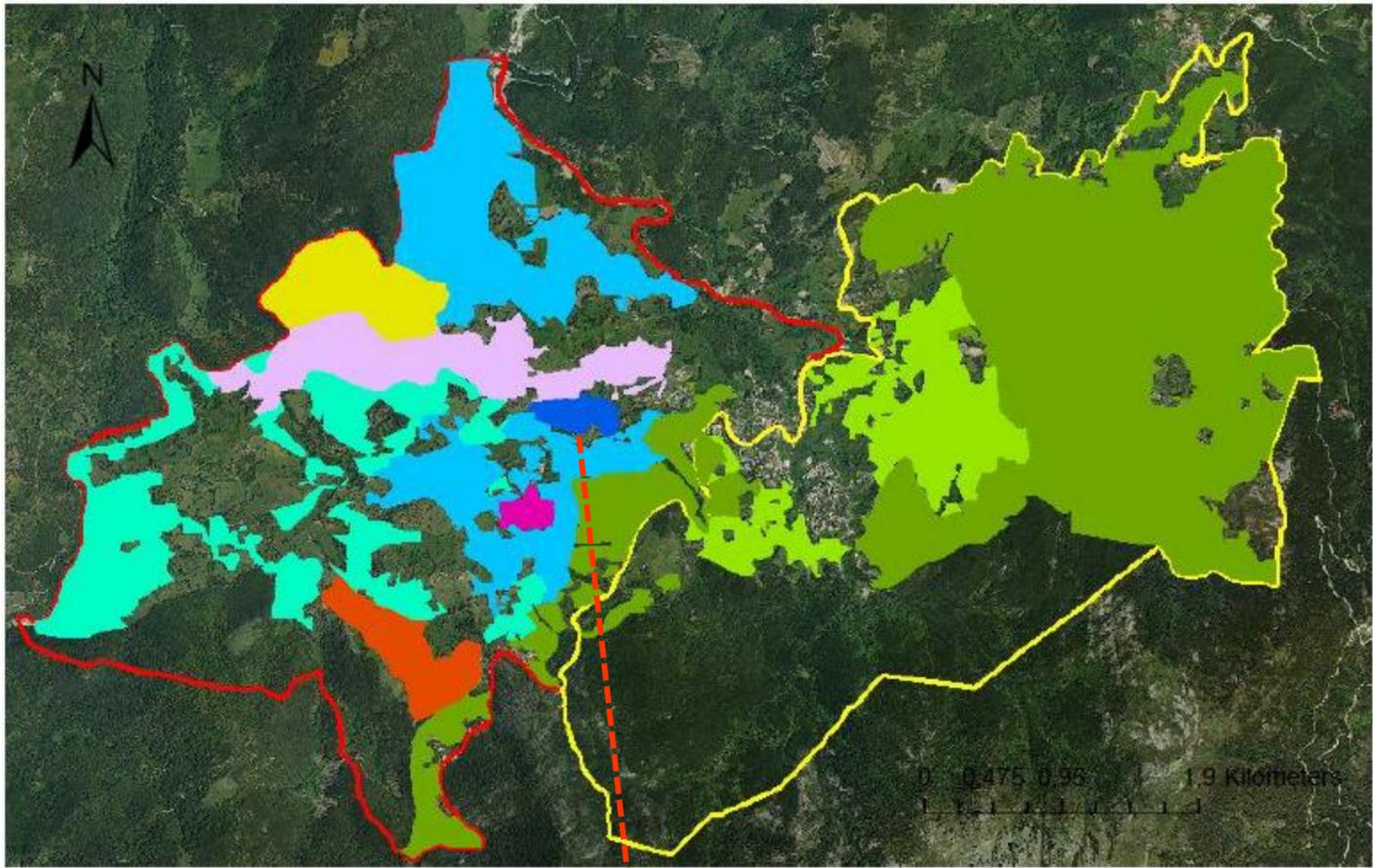


## Sylvofaciès : Association Futaie Irrégulière

	Actions en faveur de la biodiversité
<b>Facteur A</b> <b>Diversité des essences</b>	<b>1 . Favoriser le maintien des espèces d'arbres déjà présentes:</b> chêne liège, chêne vert, et arbousier
	<b>2. Si une nouvelle espèce d'arbre apparaît : ne pas la couper dans le cas où cela ne représente aucune gêne, ni perte économique importante.</b>
<b>Facteur B</b> <b>Strates verticales de végétation</b>	<b>1. Conserver les strates de végétation déjà existantes</b>
	<b>2. Permettre le développement de nouvelles strates de végétation</b>
	<b>3. Faire évoluer la strate feuillage intermédiaire en strate feuillage haut sur au moins 10 % de la surface observée.</b>
<b>Facteurs C et D</b> <b>Gros bois morts au sol et sur pied</b>	Maintenir au moins un gros bois morts au sol et un gros bois mort sur pied quand ils existent par hectare de forêt.
	<b>Idéal : 3 gros bois morts au sol et 3 gros bois morts sur pied par hectare de forêt.</b>
<b>Facteur E</b> <b>Très gros bois vivants</b>	Maintien des très gros bois vivants existants (au moins 5 arbres par hectare de forêt)
<b>Facteur F</b> <b>Arbres à microhabitats</b>	Maintenir au moins un arbre porteur de microhabitat(s) par hectare, au mieux 6 arbres par hectare
<b>Facteur G</b> <b>Milieux ouverts</b>	Maintenir les trouées, clairières et lisières existantes au sein des peuplements



Sylvofaciès : Futaie de chênes lièges –diamètres supérieurs à 40 cm



Sylvofaciès : Futaie de chênes lièges –diamètres supérieurs à 40 cm

	Actions en faveur de la biodiversité	Actions particulières
<b>Facteur A</b> <b>Diversité des essences</b>	<b>1.</b> Favoriser le maintien des espèces d'arbres déjà présentes : chêne liège, chêne vert, arbousier, filaire, frêne	
	<b>2.</b> Si une nouvelle espèce d'arbre apparaît : ne pas la couper dans la mesure où elle ne représente ni gêne, ni perte économique.	
<b>Facteur B</b> <b>Strates verticales de végétation</b>	<b>1.</b> Conserver les strates de végétation déjà existantes.	<b>Zone B</b>
	<b>2.</b> Permettre le développement de nouvelles strates de végétation.	<b>1.</b> Créer une ouverture du milieu, par petite coupe rase, ou éclaircie au milieu du peuplement, sur au moins 10% de la surface observée, de sorte de voir apparaître la strate herbacée + semi-ligneuse.  <b>2.</b> Faire évoluer la strate feuillage bas en feuillage intermédiaire de sorte qu'elle atteigne au moins 10% de la surface observée.
<b>Facteur C et D</b> <b>Gros bois vivants au sol et sur pied</b>	Maintenir au moins un gros bois mort au sol et un gros bois mort sur pied quand ils existent par hectare de forêt.	
	<b>Idéal :</b> au moins 3 gros bois morts au sol et au moins 3 gros bois morts sur pied par hectare de forêt.	
<b>Facteur E</b> <b>Très gros bois vivants</b>	Maintenir les très gros bois vivants (diamètres des troncs supérieurs à 30 cm) : au moins 1 arbre par hectare de forêt.	
	<b>Idéal :</b> au moins 5 très gros bois vivants par hectare de forêt	
<b>Facteur F</b> <b>Arbres à microhabitats</b>	Maintenir au moins un arbre porteur de microhabitat(s) par hectare, au mieux 6 arbres par hectare.	En cas de travaux sylvicoles, ne pas couper les arbres porteurs de microhabitat(s), maintenir au moins 1 arbre par hectare de forêt.
<b>Facteur G</b> <b>Milieux ouverts</b>	<b>1.</b> Maintenir les milieux ouverts existants.	Idéal de la superficie du milieu ouvert : 1 à 5% de la surface observée. (Bonnes conditions si la surface est inférieure à 1% ou supérieur à 5%.)
	<b>2.</b> Créer des ouvertures de milieux en réalisant des travaux d'éclaircies, des petites coupes rases dans les peuplements fermés.	

**Sylvofaciès : Taillis de chênes verts – diamètres compris entre 1 et 40 cm**

	<b>Actions en faveur de la biodiversité</b>	<b>Actions particulières</b>
<b>Facteur A</b> <b>Diversité des essences</b>	1. Favoriser le maintien des espèces d'arbres déjà présentes : chêne vert, arbousier, aulne, frêne, châtaignier, olivier (oléastre), cerisier.	
	2. Si une nouvelle espèce d'arbre apparaît : ne pas la couper, dans le cas où elle ne représente pas de gêne ni de perte économique.	
<b>Facteur B</b> <b>Strates verticales de végétation</b>	1. Conserver les strates de végétation existantes, et largement dominantes sur la zone : les strates feuillage bas et feuillage intermédiaire (sur au moins 10% de la surface observée).	
	2. Permettre le développement de nouvelles strates de végétation.	
	3. Créer une ouverture du milieu, par petite coupe rase ou travaux d'éclaircie, sur au moins 10% de la surface observée, de sorte de voir apparaître la strate herbacée+semi-ligneuse.	
	4. Faire évoluer la strate feuillage intermédiaire en feuillage haut, de sorte que cette strate recouvre au moins 10% de la surface observée.	
<b>Facteurs C et D</b> <b>Gros bois morts au sol et sur pied</b>	Maintenir au moins un gros bois mort au sol et un gros bois mort sur pied quand ils existent par hectare de forêt.	
	<b>Idéal</b> : au moins 3 gros bois morts au sol et au moins 3 gros bois morts sur pied par hectare de forêt.	
<b>Facteur E</b> <b>Très gros bois vivants</b>	Maintien les très gros bois vivants (diamètres des troncs supérieurs à 30 cm) : au moins 1 arbre par hectare de forêt lorsqu'ils existent.	En cas d'exploitation du taillis de chêne vert, ne pas couper 5 arbres de plus de 30 cm de diamètre (par hectare), en bordure de parcelle par exemple, de sorte à ne pas gêner l'exploitation. (ou au minimum 1 arbre par hectare, en cas de forte contrainte).
	<b>Idéal</b> : au moins 5 très gros bois vivants par hectare de forêt.	De la même manière, on peut également choisir de les répartir au hasard sur la parcelle forestière.
<b>Facteur F</b> <b>Arbres à microhabitats</b>	Maintenir au moins un arbre porteur de microhabitat(s) par hectare, au mieux 6 arbres par hectare.	En cas d'exploitation du taillis de chêne vert, ne pas couper les arbres porteurs de microhabitat(s), maintenir au moins 1 arbre par hectare de forêt.
<b>Facteur G</b> <b>Milieus ouverts</b>	1. Maintenir les milieux ouverts existants.	Idéal de la superficie du milieu ouvert : 1 à 5% de la surface observée. (Bonnes conditions si la surface est inférieure à 1% ou supérieur à 5%.)
	2. Créer des ouvertures de milieux en réalisant des travaux d'éclaircies, des petites coupes rases dans les peuplements fermés.	

